

Compte-rendu du Conseil Municipal
Du 23 Mars 2023 à 20h00

Présents : Mrs ROGER Patrick (2^{ème} adjoint), LESELLIER Franck et Mmes AUBERT Claire, DÉGRÉMONT Carole, IGER Odile, LALOUETTE Claudine (1^{ère} adjointe), LANGLET Elisabeth (3^{ème} adjointe), OPSOMER LACOSTE Aurélie-Anne.

Absents et excusés : Mme LEVAVASEUR Florence et Mrs BAKÉTOU Thierry, COGNEIN Pierre-Bernard, HAUROGNE Ludovic, RENARD Guillaume (maire), TARDIVON Christophe, VILLEZ Laurent.

Procurations :

Mr TARDIVON Christophe donne pouvoir à Mme OPSOMER LACOSTE Aurélie-Anne,
Mme LEVAVASSEUR Florence donne pouvoir à Mme LANGLET Elisabeth,
Mr BAKÉTOU Thierry donne pouvoir à Mr ROGER Patrick,
Mr HAUROGNE Ludovic donne pouvoir à Mme AUBERT Claire.

Secrétaire de Séance : Mme LANGLET Elisabeth

Formant la majorité des membres en exercice.

Ordre du Jour :

- Approbation du dernier PV du conseil municipal du 23/02/2023,
- Vote du compte administratif et de l'affectation du résultat 2022,
- Vote du compte de gestion 2022,

Ouverture de séance à 20h00

➤ **Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 23 février 2023**

L'ensemble du Conseil municipal vote à l'unanimité le PV du dernier Conseil Municipal du 23 février 2023.

➤ **Vote du compte administratif et de l'affectation du résultat 2022**

Mr ROGER Patrick, doyen de l'assemblée présente et fait voter le Compte administratif 2022 et arrête ainsi les comptes :

Investissement :

Dépenses	Prévu :	182 204.45 €
	Réalisé :	109 819.93 €
	Reste à réaliser :	10 971.18 €
	Déficit d'Investissement 2021 reporté :	- 17 134.45 €
Recettes	Prévu :	182 204.45 €
	Réalisé :	140 348.14 €
	Reste à réalisé :	0.00 €

Fonctionnement :

Dépenses	Prévu :	457 808.48 €
	Réalisé :	327 633.94 €
	Reste à réaliser :	0.00 €

Recettes	Prévu :	457 808.48 €
	Réalisé :	488 574.35 €
	Reste à réaliser :	0.00 €

Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement :	30 528.21 €
Fonctionnement :	160 940.41 €

Résultat Global : 180 497.44 €

Le compte administratif 2022 est voté à 12 voix pour.

➤ Vote du compte de gestion 2022

Mr ROGER Patrick, doyen de l'assemblée expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par le receveur municipal à la clôture de l'exercice.

Mr Patrick ROGER le vise et certifie le montant des titres à recouvrer des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis à validation même temps que le compte administratif.

Le Conseil Municipal en a pris connaissance et, après en avoir délibéré vote le compte de gestion 2022 à 12 voix pour, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Guillaume RENARD
Maire
Absent et excusé

Claudine LALOUETTE
1^{er} Maire-adjointe

Patrick ROGER
2^{ème} Maire-adjoint

Elisabeth LANGLET
3^{ème} Maire Adjointe

Claire AUBERT

Thierry BAKETOU
Donne pouvoir à Mr ROGER Patrick

Pierre-Bernard COGNEIN
Absent et excusé

Carole DEGREMONT

Ludovic HAUROGNÉ
Donne pouvoir à Mr AUBERT Claire

Odile IGER

Franck LESELLIER

Florence LEVAVASSEUR
Donne pouvoir à Mme LANGLET Elisabeth

Aurélie-Anne OPSOMER LACOSTE

Christophe TARDIVON
Donne pouvoir à Mme Aurélie-Anne OPSOMER LACOSTE

Laurent VILLEZ
Absent et excusé

